



COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 mars 2026

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 13 - votants : 13 Convocation en date du : 27 février 2026 Affichée le : 27 février 2026	Le cinq mars deux Mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : BONNEFOND Vincent
---	--

N° 2026D119	APPROBATION D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE POUR L'EXPLOITATION DES PRODUITS LOGICIELS FISCAUX (FISCALIS 3)
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a précédemment souscrit un contrat d'assistance téléphonique pour les produits logiciels liés à la gestion fiscale (taxe d'habitation, taxe foncière, fichiers fonciers du cadastre, cotisation foncière des entreprises, états fiscaux). Ce contrat, d'une durée d'un an, avait pour objet de garantir une permanence téléphonique en cas de difficultés techniques d'exploitation.

L'outil logiciel ayant fait l'objet d'une mise à jour majeure, il est désormais dénommé Fiscalis 3. Cette évolution nécessite la conclusion d'une nouvelle convention avec la société FININDEV, pour une durée d'un an (année civile 2026), renouvelable par année civile dans la limite de 4 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la convention d'assistance téléphonique pour l'exploitation des produits logiciels fiscaux (Fiscalis 3), conclue avec la société FININDEV, telle qu'elle est annexée à la présente délibération

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance
Vincent BONNEFOND

ROZIER EN DONZY, le 12/03/2026
Signé : le Maire, Didier BERNE

